

COMMUNE DE CROZE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 mai 2019

MEMBRES	9
PRESENTS	7
REPRESENTES	1
VOTANTS	8

Le DIX-SEPT MAI DEUX MILLE DIX-NEUF à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CROZE s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Didier TERNAT, Maire, selon convocation en date du 28 mars 2019.

Étaient présents : M.M. DEGAINÉ Henri, TERNAT Didier ; MMES. CHAGOT Joëlle CHAUVAT Claire, CRUICKSHANK Caroline, GAULE Raymonde, CONTI Mélissa

Excusés : LEPROUX François (procuration à Didier TERNAT), MERCIER Mandy

Claire CHAUVAT a été désignée secrétaire de séance

Ordre du jour:

- Appel nominal des Conseillers
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 avril 2019
- Décision modificative budgétaire
- Avenant travaux gare
- Choix de la pose d'éléments de cuisine à la gare
- CLECT (attribution de compensations 2019)
- Organisation des élections
- Questions Diverses

Ouverture de séance : 19 h 30

➤ **Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 avril 2019 à l'unanimité**

➤ **Décision modificative budgétaire**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la décision modificative du budget 2019

INTITULE	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé	Montant	Compte	Opé	Montant
Résultats antérieurs reportés				002		579.19
Virement à la Section d'investissement 042	023		0.09			
Bâtiments publics	615221		579.10			
Fonctionnement			579.19			579.19
Virement à la Section de Fonctionnement 040				021	H.O.	0.09

COMMUNE DE CROZE

Bâtiments et installations 040	2804132	H.O.	0.50			
Réseaux d'adduction d'eau 040	281531	H.O.	-0.41			
Investissement			0.09			0.09

➤ **Avenant aux travaux de la gare**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réhabilitation de la gare en logement municipal, il est nécessaire de passer un avenant en raison de modifications de travaux apportées à l'acte d'engagement. Le présent avenant impliquant une majoration forfaitaire de travaux HT de 2 378.10 € et une minoration forfaitaire HT de - 4 636.00€.

Le montant initial du marché s'élevant à 17 570, 00 €. HT est porté à 15 312.10 €. HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **Accepte** ledit avenant comme indiqué ci-dessus.
- **Autorise** le Maire à signer toute pièce nécessaire à la passation de cet avenant.

➤ **CLECT (attribution de compensation)**

En attente d'un courrier officiel de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, le conseil municipal reporte la prise de délibération

➤ **Pose d'une cuisine aménagée dans le logement de la gare**

Monsieur le Maire explique que afin de rendre le logement plus attractif et d'éviter des frais supplémentaires aux futurs locataires, il serait judicieux d'envisager l'achat et la pose d'une cuisine aménagée dans le logement de la gare.

Monsieur le maire présente en ce sens plusieurs devis.

Le Conseil Municipal

- Décide de prendre à sa charge financière l'achat et la pose d'une cuisine aménagée dans le logement de la gare.
- Retient le devis de Brico Dépôt pour un montant de **2458.30 € TTC**.
- Autorise Monsieur le Maire à signer et procéder à toutes les démarches nécessaires pour se faire.

➤ **Maintien des effectifs de l'ONF**

Le conseil municipal réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le conseil municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF.
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales.
- le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

- **Questions diverses :**

- **Hangar municipal :** Le maire explique la nécessité de construire un hangar municipal. Il expose les démarches déjà effectuées dans le cadre de l'élaboration du projet : rencontre avec des partenaires (PNR de Millevaches, BoisLim , l'Association des Communes Forestières, architectes), le choix des

COMMUNE DE CROZE

emplacements possibles et l'importance d'utiliser les bois de la commune comme matériaux de construction (valorisation de la filière bois).

- **Salles des fêtes :** Le Maire annonce que la subvention accordée a été diminuée à 40% (le taux de 50% annoncé précédemment était dû à une erreur des services de la préfecture de la Creuse), ce qui se solde par une augmentation du coût à la charge de la municipalité d'environ 1000€
- **Entretien des routes des lieux-dits La Combe et La Brousse :** Le Maire rappelle que la commune est toujours en attente de la réponse de la demande de subvention déposée auprès des services de la Préfecture de la Creuse.
- **SDEC :** Le Maire explique que l'ouverture des plis de l'appel d'offre n'a pas encore eu lieu.
- **Location de la gare :** Le conseil municipal arrête une proposition de loyer à 550€ par mois.
- **Loyers impayés :** Le Maire explique qu'une procédure de récupération des sommes impayées a été lancée par la trésorerie de Felletin.
- **Boîte à livres :** Le Maire expose le projet de créer, à l'instar d'autres municipalités creusoise, une boîte à livre dans la commune.
- **Ateliers International d'Artistes :** Le conseil municipal discute de la possibilité d'acheter ou de louer des peintures sur bâches.

Fin de la séance à 21 H 00.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,